

SERNIHAC



Bulletin municipal décembre 2014

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

LES TRAVAUX DU CONSEIL 4 - 5



URBANISME/TRAVAUX 6



DANS LA COMMUNE 7 - 11



SCOLAIRES 12 - 13



VIE ASSOCIATIVE 14 - 19



**Votre journal municipal
est imprimé sur un
papier respectant les
normes européennes
de protection de
l'environnement et avec
des encres
végétales**

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
Courriel : mairie-sernhac@wanadoo.fr
Site de la commune :
mairie-sernhac.com

MONSIEUR LE MAIRE
Tous les jours de 10h à 12h
et de 15h à 18h, de préférence
sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances,

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjointe aux affaires sociales,

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme,

Mme Solange ROUMEJON
Adjointe à la Petite Enfance,

M. Philippe THOULOZE
Adjoint aux affaires scolaires,

et les conseillers municipaux

vous reçoivent sur rendez-vous.
Contacter l'accueil de la mairie
pour fixer l'heure et le jour des
rendez-vous.

Patrice Prat
DÉPUTÉ
MAIRE DE LAUDUN
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON



Journal municipal de la commune
de Sernhac (30)
Directeur de la publication
Michel Paulin
Responsable de la rédaction
Jacques Rebollo
Conception AB OVO, 04 66 62 93 63
www.abovo.fr

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 90 62 10 01
Mairie	04 66 37 08 25
EDF	0 810 123 333
GDF Suez	09 69 32 43 24
Docteur Boursset :	
Cabinet	04 66 37 07 17
Infirmières :	
Mme Sophie Deforges	06 58 41 61 22
Mme Carole Benattar	06 64 05 03 51
Kinésithérapeutes :	
M ^{lle} Armelle Desclozeaux	06 35 28 17 13
M. Renald Chastel	06 16 60 21 12
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Micro-crèche	04 66 81 52 13
Communauté d'Agglomération NÎMES MÉTROPOLE	04 66 02 55 55

Jours et heures d'ouverture de la
déchetterie :

♦ Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi et le dimanche

Ramassage des ordures ménagères
effectué
par Nîmes Métropole :
04 66 02 54 54

♦ lundi et jeudi (conteneurs gris)
♦ mercredi tri sélectif
(conteneurs bleus)

Conteneurs collectifs pour le verre
dans le village

Encombrants le 1^{er} lundi
du mois (s'inscrire en mairie)
le 2^e lundi du mois
ramassage des gros cartons

2015 : des réalisations et des aménagements



Chères Sernhacoises, Chers Sernhacois,

L'année 2014 a été marquée par les élections municipales et communautaires.

Je suis fier d'avoir de nouveau votre confiance pour les 6 années à venir et je vous en remercie vivement.

Je suis heureux d'accueillir dans mon équipe de nouveaux conseillers qui sont venus agrandir l'équipe déjà en place et qui par leur jeunesse et dynamisme renforcent nos projets.

Cette année 2015 sera l'année du recensement communal. En effet, tous les 5 ans, l'Etat par le biais de l'INSEE procède au comptage et à l'étude de l'ensemble de la population française.

Celui-ci aura lieu du 15 janvier au 15 février 2015.

Le fait de connaître le nombre d'habitants de la commune ainsi que ses modes de vie permettra à l'équipe municipale de projeter les futurs aménagements structurels de la commune.

De plus, les dotations de l'Etat sont déterminées en fonction du nombre d'habitants. Vous comprendrez aisément l'enjeu de cette opération, et j'espère que vous ferez bon accueil aux agents recenseurs que nous avons recrutés.

L'année 2015 sera dans la continuité des années précédentes, à savoir la rigueur budgétaire, car la commune, comme vous, ressent le souffle de la crise. Malgré les baisses significatives des dotations de la part de nos partenaires (Conseil Général et Etat) nous nous attacherons à maintenir, sinon encore améliorer, les services municipaux auprès de vous, comme nous l'avons toujours fait.

« Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui sont seuls, malades, qui souffrent en cette période difficile. »

Sernhacoises, Sernhacois, je vous souhaite, une bonne et heureuse année, pleine de joie, de prospérité et de fraternité ».

Comme vous avez pu le constater, le nouvel hangar des services techniques est terminé. Cette réalisation a été faite en total autofinancement grâce à notre gestion optimale des deniers de la commune.

L'ancienne halle aux fruits sera enfin revêtue de panneaux photovoltaïques, ce qui nous permettra d'organiser des animations si nécessaire à l'abri des intempéries.

Une étude est lancée par la Société d'Aménagement du Territoire (SAT) afin de nous déterminer sur le devenir de la zone du Poulvarel dont la commune est propriétaire.

Le rendu de celle-ci est fixée à fin mars 2015.

Le dossier du RD 205 dans sa traversée du village est enfin terminé, et il a été validé par le Service des Routes du Conseil général.

Nous vous informerons de la date d'exécution des travaux, car ils perturberont inévitablement la circulation du village, et occasionneront des gênes aux administrés, mais le résultat méritera quelques sacrifices.

Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui sont seuls, malades, qui souffrent en cette période difficile.

Sernhacoises, Sernhacois, je vous souhaite, une bonne et heureuse année, pleine de joie, de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué

Michel Paulin,
Maire de Sernhac



Budget 2014 et prévisions 2015

Compte administratif 2013

L'arrêt des comptes 2013 fait apparaître :

Dans la section **Fonctionnement** : 453 831,13 €

Dans la section **Investissement** : 54 803,11 €

Résultat définitif : excédent de 508 634,24 €

Budget primitif 2014 : équilibre budgétaire

Dans la section **Fonctionnement** : 1 618 431,13 €

Dans la section **Investissement** : 871 568,24 €

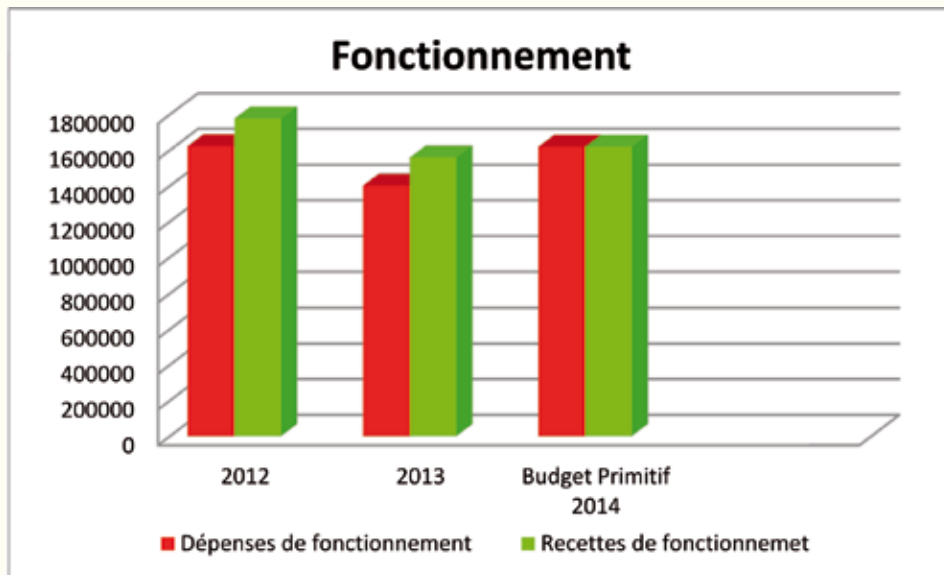
Total : 2 489 999,37 €

Après le gel des investissements opéré pendant les exercices 2011 à 2013, résultant de l'important investissement consenti en 2010 lors de la réalisation du groupe scolaire, nous avons procédé à la reprise sur des projets structurants comme celui du garage communal dont la construction vient de se terminer. Le coût global de cette réalisation s'élève (hors terrain) à 347 699 € dont 114 339 € de part Communal. Suite à de nombreuses discussions avec le Conseil Général sur le projet de réfection du RD 205, un nouveau dossier a été déposé en septembre auprès des services compétents.

Le montant global de l'opération s'élèverait à : 440 956 € et sera budgétisé sur l'exercice

2015 si l'acceptation est entérinée par le Conseil Général, d'ici la fin de l'année ou dans les deux premiers mois de 2015.

Nous serons très attentifs comme à l'ac-

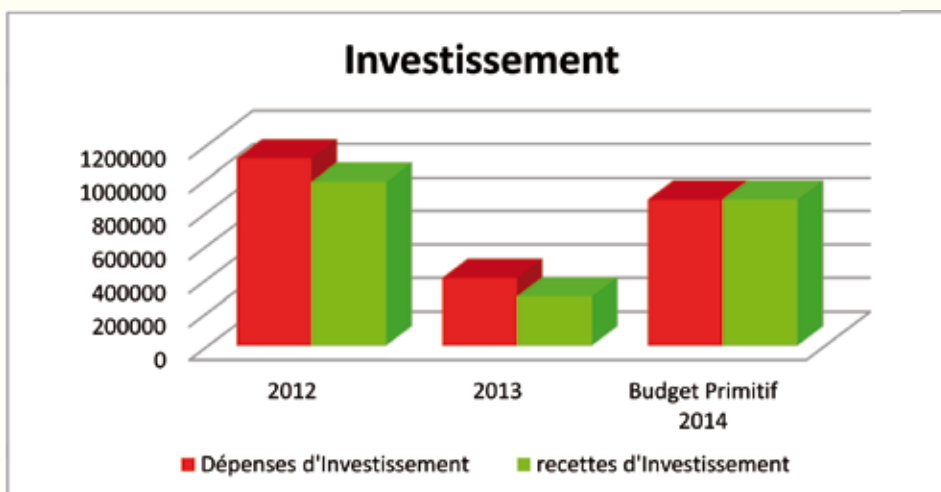


	2012	2013	2014
Dépenses de fonctionnement	1 621 967	1 400 250	1 618 431
Recettes de fonctionnement	1 776 074	1 558 028	1 618 431

coutumé à la situation générale (positionnement des différents services de l'Etat, Région, Département, mais plus largement sur le contexte global), les risques de déflation actuellement prévisibles sur la zone euro pouvant

entraîner des conséquences non négligeables par effet domino sur le budget communal.

Un des objectifs financiers pour l'exercice 2015 sera de poursuivre par remboursement anticipé d'une partie de notre dette dans le but d'avoir sur les exercices suivants une souplesse plus importante sur notre capacité d'autofinancement.



	2012	2013	2014
Dépenses d'investissement	1 115 360	402 191	871 568
Recettes d'investissement	976 029	291 050	871 568

Les délibérations 2014 du Conseil Municipal

Le conseil a dû se prononcer durant l'année écoulée sur 74 délibérations.

Nous reprenons ici les faits marquants étudiés et votés lors des différents conseils de l'année écoulée.

Séance du 12 février 2014

Une nouvelle tarification sur le centre de loisirs a été mise en place pour différencier d'une part les communes participantes aux frais de fonctionnement (Sernhac & Meynes), et d'autre part une tarification modulée en fonction des capacités contributives des familles et en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Séance du 11 septembre 2014

Application du Droit des Sols (ADS)

Une convention cadre de mise à disposition partielle du service Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole et la commune a été signée.

En effet, depuis le début des années 1980, l'Etat assurait l'assistance des communes pour l'instruction des permis de construire.

Par courrier en date du 5 juin 2014, le Préfet du Gard a informé les Maires que les demandes déposées à compter du 1^{er} juillet 2014 et présentant un enjeu faible ne feront plus l'objet d'une instruction.

Toutefois, lorsque les communes ne souhaitent pas se substituer aux services de l'Etat pour reprendre l'instruction des autorisations d'urbanisme, les Maires peuvent charger un EPCI, soit en l'occurrence la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, des actes d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme conformément aux dispositions de l'article R.423-15 du Code de l'Urbanisme.

Cette convention prévoit une répartition précise des tâches incombant à la Commune et au service ADS, étant précisé que certaines tâches et signatures restent de la compétence exclusive du maire dont, bien évidemment, la signature des arrêtés d'autorisation ou de refus des demandes.

Séance du 24 novembre 2014

Dans le cadre du programme de désendettement de la commune, nous avons procédé au remboursement anticipé du prêt N° A1707489000 souscrit auprès de la Caisse d'Épargne, à savoir : Capital remboursé : 120.628,59 €

En début d'année, nous avons également procédé au remboursement anticipé d'un prêt de 11531,46 € contracté auprès de Dexia.

L'ensemble des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet.

URBANISME TRAVAUX

HANGAR COMMUNAL

Cette année 2014 aura été marquée par la construction du hangar communal, situé au niveau du rond-point de la départementale 986L reliant Beaucaire à Remoulins.



Intérieur



Extérieur

Ce hangar d'une superficie d'environ 540 m² est un plus dans notre patrimoine foncier, mais surtout un outil de travail adéquat pour nos services techniques.

RD 205

Après de longues études et plusieurs modifications du projet suite au souhait de la commission technique du Conseil Général, de nombreuses modifications ont dû être apportées.

Le dossier a été enfin validé par les services techniques, et il devrait passer en commission permanente au Conseil Général pour l'attribution des subventions en début d'année 2015.

Si tous les accords sont obtenus, et suite aux appels d'offres, le démarrage des travaux serait programmé pour la fin du premier semestre 2015.

La persévérance aura fini par payer, lorsqu'on sait que ce dossier a été initié il y a 4 ans... !

La population sera informée du démarrage des travaux, car ils entraîneront une modification du plan de circulation.

ROND-POINT

La réception avec les services techniques du Conseil Général a eu lieu. L'entretien sera effectué par l'entreprise Daudet commissionnée par le CG jusqu'en janvier 2016.

GRAND CHEMIN

Des travaux de rénovation du passage aux niveaux des escaliers de l'ancienne école élémentaire sont devenus nécessaires. Ils devront être réalisés avant les travaux du CD 205.

HYDRAULIQUE PLUVIAL

En raison des fortes pluies, certains fossés communaux et chemins vont nécessiter des enrochements.

CRUE DU GARDON

Lors de la dernière crue en octobre, le Bournigue qui traverse notre commune, route de Meynes, chemin de la Bégude et dans la plaine a subi des dégâts au niveau du Gardon.

Des travaux vont devoir être réalisés. Le syndicat de rives du bas Gardon et le SMAGE seront contactés en tant que gestionnaire.

PHOTOVOLTAÏQUE

Notre ancienne halle à fruit prend un coup de jeune. Après l'avoir entièrement repeinte, elle sera recouverte de panneaux photovoltaïques. Ce projet de réfection lancé il y a quelques années voit enfin le jour.

Nous espérons également équiper la toiture du hangar communal qui a été prévue à cet effet en panneaux photovoltaïques. Des discussions sont en cours...



Quelles brèves...

Recensement militaire (ou recensement citoyen)



Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat, s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans.

Où se faire recenser ?

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile, si le jeune habite en France.

Quand se faire recenser ?

Délais

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015, elles permettent d'élire les conseillers généraux en charge de la gestion départementale. Pour tous renseignements, contacter la mairie.

Recensement population

Le recensement de la population sera effectué sur notre commune durant le premier trimestre 2015.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des loge-

ments ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les questionnaires et convient d'un rendez-vous pour les récupérer.

Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données.

Vous pouvez choisir de répondre par internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Les quatre agents recenseurs recrutés



Chantal Digot



Hélène Burel



Bernadette Jonquet



Brigitte Noé

Un drone survole Sernhac

Il n'y a pas que les centrales nucléaires qui sont survolées par des drones... en effet, le vendredi 19 septembre, un drone a survolé Sernhac et plus particulièrement le valon des Escaunes.

Ce survol entre dans le cadre d'une émission de FR3 « CAP SUD-OUEST » sur le tracé de l'aqueduc romain.

La diffusion aura lieu courant janvier ou février sur France 3, le samedi vers 16h30.



Environnement et civilité



Les trottoirs sont aux piétons. On y rencontre aussi des poubelles que leurs propriétaires tardent à rentrer. On peut même y côtoyer des véhicules qui découvrent dans ces surfaces l'occasion d'un stationnement temporaire. Enfin,

il n'est pas rare qu'entre panneaux indicateurs, candélabres et autres équipements de mobilier urbain, la place piétonnière nette subisse un fort rétrécissement par endroits.

Il en va de même pour la végétation. De la propriété privée longée par le trottoir dépasserait la luxuriance d'une végétation indisciplinée, qui décoiffe au passage les passants, voire les empêche même de passer, sauf à faire un écart par la chaussée. D'où la question de savoir dans quelle mesure arbres et haies ont un tel droit d'enjambement

Le règlement de voirie de chaque collectivité locale rappelle en la matière les dispositions à respecter. Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...).

Compostage individuel

Trier et recycler chez soi tous les déchets biodégradables de la maison et une partie des déchets verts, cela permet de valoriser jusqu'à 30 % du poids de sa poubelle. Ce geste permet de protéger l'environnement et de réduire le coût de traitement des ordures ménagères. Pour cela, il vous faut disposer d'un petit espace vert à l'extérieur de la maison et choisir un endroit plat, ombragé et à l'abri des vents.

Nîmes Métropole met à disposition des composteurs individuels pour les particuliers disposant d'un jardin et résidant sur le territoire, au prix préférentiel de 20 €. De plus, vous pouvez demander une formation gratuite sur son utilisation.

Vous souhaitez vous doter d'un composteur

Halte aux dépôts sauvages : Protégeons notre commune

Dépôt sauvage, des détritiques ménagers qui s'amoncellent... Cette photo prise sur le territoire de notre commune, peu flatteuse pour le regard et dégradante pour l'environnement, est malheureusement encore trop fréquente, aux abords des agglomérations mais aussi en pleine campagne.



Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Les conséquences : paysages dégradés et risques potentiels !

La dégradation des paysages (sous-bois, ravins...) est la conséquence la plus directe des dépôts sauvages et la plus dommageable en termes d'image pour notre territoire.

De plus, si des produits toxiques (huiles de vidange, pots de peinture, produits phytosanitaires, piles...) sont déposés, il existe un risque de contamination des milieux naturels, notamment aquatiques.

Au fil du temps, les dépôts sauvages se sont constitués par simple incivisme ou parfois, lorsqu'il n'y avait pas de solution pour certains déchets. Aujourd'hui, ces dépôts n'ont aucune raison de perdurer, la totalité des déchets ayant une filière de collecte : ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...

Une déchetterie est ouverte route de Meynes et accueillera l'ensemble de vos déchets.

individuel et éventuellement être formé, téléchargez le formulaire de demande sur nimes-metropole.fr dans la rubrique **Quotidien** et renvoyez-le à **Nîmes Métropole, DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9**. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la Direction de la collecte et de traitement des déchets de Nîmes Métropole au **04 66 02 54 54**.

Groupe scolaire Pierre COUSTON

Réforme des rythmes scolaires

La rentrée scolaire 2014 a été marquée par la réforme des rythmes scolaires. Le projet initial était que le temps scolaire se répartisse sur 9 demi-journées (soit 5 matinées obligatoires et 4 après-midis) d'où son nom officiel de « semaine de 4 jours et demi ». Les après-midis d'école auraient été plus courtes et aux communes de proposer toutes les fins de journée des activités périscolaires aux élèves. Face aux difficultés de mise en place d'un tel programme, un second projet a ensuite été proposé notamment à l'attention des petites communes. Celui-ci a permis de maintenir le temps scolaire sur 8 demi-journées (les 5 matinées obligatoires et 3 après-midis au choix) et de réserver un après-midi complet aux activités périscolaires.

Le corps enseignant, avec l'accord de l'équipe municipale, a fait le choix de cette seconde formule et a choisi l'après-midi du vendredi, de 14 à 17h, pour les activités périscolaires.

Il faut malgré tout retenir que cette formule est expérimentale. L'inspection d'académie se réserve

le droit d'imposer aux communes de se plier à la réforme initiale pour la rentrée 2015, notamment si la fréquentation aux activités n'est pas suffisante.

Sur les 196 élèves qui fréquentent l'école, une soixantaine participe aux activités périscolaires, environ 20 côté maternelle et 40 côté primaire, ce qui est très satisfaisant.

Côté maternelle, les activités tournent autour des arts plastiques, de la peinture et du sport. Côté primaire, les élèves peuvent participer à des ateliers de danse, de théâtre, faire du sport ou s'associer à la rédaction du journal de l'école.

Nous profitons de cet article pour rendre hommage à Pierre Couston, instituteur dans notre village pendant plus de 40 ans. Pierre Couston a marqué l'esprit de notre commune et de nombreux sernhacois et sernhacoises.



Pont du Gard : la carte d'accès gratuite pour les Sernhacois



Le site du Pont du Gard propose aux communes gardoises de faire profiter à tous ses résidents d'une carte d'accès gratuite. La mairie de Sernhac s'est associée à cette initiative depuis plusieurs années.

Cette carte comprend l'accès libre au Pont du Gard, l'entrée dans tous les espaces culturels du site - le Musée, Ludo, Ciné, le parcours Mémoires de Garrigue - et l'entrée dans les expositions temporaires.

Elle vous permet également de bénéficier de 20 % de réduction sur les billets de tous les spectacles et activités culturelles payantes.

Grâce à cette carte, vous pouvez accéder au site du Pont du Gard toute l'année dans la limite de 5 personnes par visite.

Pour en bénéficier, rendez-vous en mairie munie d'une attestation de domicile.

Une nouvelle année pour le centre aéré

Une année riche en activité vient de s'achever pour le Centre de Loisirs.

Le Centre est désormais ouvert une semaine en février, deux semaines à Pâques, le mois de juillet et une semaine à Toussaint.

Les enfants de Sernhac, Meynes et St Bonnet du Gard ont voyagé à travers de multiples thèmes cette année comme le sport, les cowboys et les pompiers...



Les années 80 ont débarqué cet été et ont conquis plus de 60 enfants avec des sorties tels que l'accrobranche, le parc Amazonia ou le Seaquarium et un final explosif dans la salle des fêtes où notre troupe d'artistes a offert à leurs parents un spectacle de danse.

Malgré la réforme sur les rythmes scolaires, le centre de loisirs accueille toujours les enfants le mercredi à partir de midi, avec la mise en place d'une navette gratuite pour les enfants scolarisés sur Meynes organisée par leur municipalité.

Et depuis septembre, le Centre de Loisirs accueille en plus les enfants de Castillon du Gard.

La Directrice et toute l'équipe d'animation travaillent désormais



sur le thème des prochaines vacances de février 2015. Alors si vous souhaitez faire découvrir un accueil collectif riche en activités et en rencontres, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de la Mairie ou en contactant Séverine, la Directrice du Centre de Loisirs.

Attention, des programmes sont distribués à chaque vacances et nos places sont limitées.

Séverine Berry,
directrice

CCAS

Les membres du CCAS sont à l'écoute et œuvrent pour trouver des solutions selon leurs moyens et possibilités afin d'améliorer le quotidien des personnes en difficultés ou âgées n'ayant pas de famille à proximité :

En voici la liste, suite au renouvellement de mandat :

- M. PAULIN Michel : maire
- Mme GUEIFFIER Michèle : adjointe aux affaires sociales
- Mme ROUMEJON Solange : adjointe

- Mme FERNANDEZ Véronique : conseillère municipale
- Mme BROCHE Mireille : conseillère municipale
- Mme SKIERSKI Céline : conseillère municipale
- M. NAVARRO Cyril : conseiller municipal
- Mme BUSTAMENTE Nicole : membre
- M. GEYNET Joseph : membre
- Mme MAZELLA Brigitte : membre
- Mme NOE Brigitte : membre

- Mme PIALOT Madeleine : membre
- Mme VICAT Prisca : membre





BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS adhère à la banque alimentaire. Toute personne rencontrant des difficultés passagères peut s'adresser au secrétariat de la mairie. La confidentialité est de rigueur.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de « La Semaine Bleue », un goûter traditionnel, agrémenté du duo « Les Yeux Noirs » a été offert aux personnes de plus de 65 ans.



REPAS DE NOËL

Comme chaque année, le repas de Noël aura lieu le 13 décembre, dans notre salle polyvalente.

La crèche de Sernhac poursuit sa route

Nous avons, cette année, un effectif de 18 inscrits pour un accueil quotidien de 11 enfants maximum.

À la rentrée scolaire de septembre, 8 enfants ont rejoint l'école maternelle, d'autres petits sont arrivés.

Début janvier, changement de référent technique :

Nous remercions Mme Renson pour tout le travail effectué dans la structure et l'accompagnement de Mme Flament qui prend la suite.

D'autre part, les contrats de Charlène, Elodie et Anne-Laure

se sont terminés fin juin, nous avons fêté leur départ en leur souhaitant bonne chance. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe : Vanessa, Nadia, Laura, Peggy et Nathalie.

Pendant les vacances d'été, des travaux de peinture et d'aménagement de l'espace des enfants ont été effectués et redynamisent la crèche.

Cette année, un petit atelier « cuisine » a été mis en place pour les enfants, dans le cadre de la découverte. Chacun participe selon son bon vouloir et ses capacités !

Chaque période inspire nos petits pour l'élaboration de diverses créations manuelles : la vigne,



l'automne, Halloween, Noël, etc. Le Père Noël nous rendra-t-il visite ?...

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



La rentrée 2014 à l'école élémentaire Cantarelles

Cette rentrée a encore vu des changements à l'école élémentaire Les Cantarelles, en plus des nouveaux rythmes scolaires : une nouvelle directrice Elise KOLLER a pris ses fonctions et enseigne dans la classe des CM2. Elle est secondée le lundi, jour de la décharge de service où les rendez-vous sont plus facilement pris, par Mme MARTINEZ. Cette dernière est aussi à l'école le jeudi où elle collabore avec Mme TESTARD qui a toujours le CE1.

Mmes PANSE et MORAND ont gardé leur niveau, respectivement, le CP et le CMI.

M. DURAND a, lui, retrouvé le CE2.

Les 121 élèves de l'école se répartissent assez équitablement entre les 5 classes avec une classe de

CM2 un peu plus chargée à 27.

Cette année, la mairie a fourni un effort de maintenance sur les ordinateurs. Nous en sommes reconnaissants.

Un de nos buts, cette année, est de rendre plus fonctionnelle la BCD, riche d'ouvrages multiples. Il s'agira de remettre un peu d'ordre et réorganiser ce bel espace de travail, de lecture et de documentation, en conformité avec le projet d'école, afin que tous les élèves puissent utiliser au mieux ce merveilleux outil mis à leur disposition.

Le mercredi 17 septembre pendant la matinée, nous avons accueilli Carole MARTIN et Christophe TAULAN (bénévoles), pour la journée sport sur

le thème « Sentez-vous sport ». Tous les élèves ont pu s'initier au tennis et au handball avec ces professionnels. Nous les en remercions vivement.

Nous avons commencé le cycle natation très tôt cette année à la piscine « Nemausa » pour la terminer le mardi 18 novembre. Des rencontres rendues possibles par l'USEP viendront ponctuer l'année sportive.

Le syndicat mixte des gorges du Gardon a également pris rendez-vous avec les élèves pour la deuxième partie de l'année afin de découvrir la garrigue et ses secrets.

D'autres projets seront de mise tout au long de l'année qui a déjà bien commencé.

École maternelle Audiberte

L'école maternelle AUDIBERTE a fait sa rentrée selon les nouveaux rythmes scolaires. Les élèves ont à présent classe de 9h à 12h et de 14h à 17h les lundis, mardis et

jeudis alors qu'ils ont classe de 9h à 12h les mercredis et vendredis. Le centre de loisirs et le périscolaire prennent le relai de l'école les mercredis et vendredis après-midis.

L'équipe enseignante accueille cette année une nouvelle maîtresse, Mme LAURAIRE, pour les 26 moyennes sections alors que Mme DUSSERRE, maîtresse des 20 grandes sections, et Mme PASQUET, maîtresse des 29 petites sections et directrice, sont fidèles au poste. L'équipe des Atsem est stable avec Mme

PAUT, Mme BOURGOIN et Mme GUEFFIER.

À peine le temps de se faire au nouveau rythme, que les projets débutent. Les moyennes et grandes sections se lancent dans le thème de l'alimentation et du goût pendant que les petites sections vendangent dans les vignes de M. GLAS. Ces derniers ont foulé aux pieds les raisins ainsi récoltés pour en extraire le jus. Ils ont ensuite utilisé les rafles de raisin comme pinceau pour imiter le grand peintre Jackson Pollock dans sa technique du « gouttage ».



Enfin, ils ont reconstitué un pied de vigne en 3D selon différentes techniques plastiques.

Dès le retour des vacances de Toussaint, les trois classes ont démarré le jardinage avant de s'inscrire dans une projet d'arts plastiques (abécédaire des peintres)... mais surtout commenceront les répétitions pour la chorale des chants de Noël qui se déroulera durant la troisième semaine de décembre à l'école. La chorale et

son marché sont ouverts à tous...

L'année scolaire des petites têtes blondes sera jalonnée par des échanges et des rencontres avec l'école maternelle de Remoulins, un marché aux fleurs au printemps mais aussi par un cycle de natation à la piscine de Meynes et enfin par une classe découverte dans le Vercors pour les plus petits... nouveau ou ancien rythme, les projets sont toujours là !



Opération Tranquillité Vacances, pensez-y...

Vacances, week end prolongé... dans le cadre du plan national de lutte contre les cambriolages, les opérations tranquillité vacances sont élargies à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires. Pour en bénéficier, il vous faut signaler votre départ aux services de la gendarmerie nationale minimum 4 jours avant le départ. Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande sur www.gard.gouv.fr/otv.

Des passages réguliers de patrouilles seront effectués afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Quelques conseils pratiques de sécurité...

Avant de vous absenter, protégez votre domicile :

- Équipez votre porte d'une serrure multipoints



- Protégez les fenêtres et ouvertures avec des volets ou des grilles
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent chez vous
- Ne cachez pas vos clés dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous le paillason
- N'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur
- Donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit retiré régulièrement
- Demandez à La Poste de conserver votre courrier jusqu'à votre retour si personne ne peut le retirer à votre place
- Faites ouvrir et refermer les volets régulièrement.

En bref ... Nîmes Métropole : Compétence Petite enfance



En pourparler au sein des différentes communes, la compétence Petite enfance pourrait basculer au sein de Nîmes Métropole. Une étude menée par la communauté d'agglomération est en cours et permettra aux communes d'évaluer les coûts d'un tel transfert.

Zaragraf : le feu

Le dimanche 13 avril 2014, avec sa musique « balkano, flamenco, tsigano, latino, rock and rollo », le groupe Zaragraf a enflammé la salle polyvalente.

Mira, avec sa voix si particulière et ses musiciens ont fait voyager le public, venus nombreux, des Balkans à l'Espagne. Pendant près de 2h, nous avons baigné dans un univers décalé brillant des feux d'une rencontre où l'authenticité et la profondeur n'ont surtout pas exclu l'humour et la fantaisie.

Ce spectacle programmé, en partenariat avec Nîmes Métropole, nous a permis de passer un dimanche après-midi très festif. Il en a été de même le 16 novembre pour la venue de Laurent PIT et son show « ONE MAN SUD ». Souhaitons qu'il en soit ainsi pour les événements programmés en 2015.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes est un groupe de jeunes et de moins jeunes qui s'applique au maximum pour le bien-être et la joie de vivre dans notre village par l'organisation de manifestations festives.

Riche en programmes, leur présence se remarque partout.

Début des festivités par le carnaval des écoles avec la confection d'un char et leurs déguisements, tenue de la buvette et animations pour enfants avec « SERNHAC'ART » lors de leur journée en mai.

FÊTE DU 14 JUILLET 2014

En commençant par un grand ball-trap au stade qui fut une grande réussite, cela était une innovation. Fin d'après-midi, une encierro suivie de la finale de la coupe du monde sur grand écran.



FÊTE VOTIVE

Début des festivités avec une roussaitaire en collaboration avec l'association du « VALLON », journée gauloise, 3 abrivados longues dont une journée à l'ancienne avec des participants d'une

association de Tarascon-Beaucaire en costume d'antan ainsi que de nombreux villageois, déjeuner au pré, gaze traditionnelle avec 3 manades, graine de torero avec « Les praticos » dont un est du pays, graine de razeteur, spectacle

équestre, concours de boules, DJ, en concluant la fête par un bal avec un super orchestre « LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU SOLEIL » où là aussi, un enfant du pays a orchestré la chorégraphie du show.

Nous pensons que les sernhaçoises et sernhaçoises ont été ravi de ce programme, car notre fête est devenue incontournable même TV Sud ne l'oublie pas.

L'année 2015 s'annonce encore avec un grand millésime, le programme est à l'état d'embryon, mais vous réserve de nombreuses surprises.

Tous les bénévoles se sentant concernés peuvent venir s'impliquer, nous les accueillerons avec la plus grande joie.

Meynes En Musique

Bientôt sur Sernhac, la création d'une antenne de Meynes En Musique

Créée il y a maintenant 20 ans, **Meynes En Musique** est une association qui propose aux enfants et aux adultes une formation musicale et instrumentale de qualité.

L'enseignement qui y est dispensé par une équipe pédagogique diplômée, dynamique et motivée amène régulièrement tout au long de l'année à des représentations musicales dans les diverses communes avoisinantes. L'association



est gérée par un groupe de bénévoles tout aussi impliqué dans l'école qu'au bon développement de la culture musicale de notre canton.

APEAES

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole de Sernhac s'emploie à préparer les différentes manifestations festives, qui auront lieu sur l'année scolaire, voici le calendrier :

 Bourse aux jouets, le 30 novembre

 Les sapins de Noël, courant décembre

 Loto des écoles, le 6 février

 Carnaval, week-end du 11 et 12 avril

 Vide-grenier, courant mai

 Fête des écoles, fin juin.

Mais pour que tout cela puisse se réaliser, il nous faut une équipe enthousiaste et pleine de convictions.



De gauche à droite : Pierre L., Pierre A., Luc, Thomas, Laetitia, Christelle, Natacha, Laurent.

Absents sur la photo : Laurent D. et Franck.

Suite à notre assemblée générale qui a eu lieu le 13 octobre, avec succès, un nouveau bureau a été élu. (voir photo ci-contre).

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui contribuent

à la réussite de nos projets : les élus, le personnel de mairie, l'équipe enseignante, les membres adhérents et tous les bénévoles. Associativement votre.

L'association « Fudoshin Kenz'ai »

L'association « Fudoshin Kenz'ai » est née en 2004. Elle enseigne trois disciplines complémentaires : le Qi Gong, le Tai Chi et l'Aïkido.

Toutes sont basées sur « l'énergie » :

Celle du Qi Gong stimule les organes et les fonctions essentielles de l'être.

Le Tai Chi et ses exercices énergétiques forme avec le Qi Gong l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise.

Enfin, l'Aïkido est un art martial japonais, créé par maître Ueshiba,

qui utilise l'énergie de l'agresseur afin de le maîtriser.

L'association compte plus de 80 adhérents toutes disciplines confondues, elle offre plusieurs créneaux horaires pour l'aïkido, tous les niveaux sont acceptés et pratiqués ensemble.

Présente sur Comps et maintenant sur Sernhac, les disciplines sont enseignées par Médy TABET, ceinture noire 4^e dan d'aïkido,



1^{er} dan aikikai, titulaire d'un brevet d'état 1^{er} degré.



FNACA

Les adhérents de la FNACA de Sernhac et les responsables locaux ont été heureux d'offrir à M. le Maire la médaille du 5^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

L'ensemble des adhérents souhaite une bonne et heureuse année 2015 à l'ensemble du conseil municipal et à la population de Sernhac.



Gym sernhacoise

Ils ont fait la rentrée...

Les cours « Gym d'entretien » les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 (renforcement musculaire, cardio, cuisses, abdos, fessiers, relaxation, stretching).

Les inscriptions se font au moment des cours.

Pensez à nous fournir un certificat médical.

Renseignements : Mme BOURDON 04 66 37 41 60.



Le vallon

2014 : un vallon de plus en plus fréquenté, fêté en juin, mobilisé en août pour la bouvine, il rassemble de plus en plus de monde de toutes les générations.

En famille, entre amis, le repas sous les micocouliers reste un moment très attendu. Le concert exceptionnel, en ce soir de la fête de la musique a accueilli le MOFO PARTY PLAN, groupe de jeunes nîmois venus s'entraîner à Sernhac avant leur tournée des grands festivals de l'été en France.



Un moment intense, une soirée estivale et inoubliable comme le vallon sait nous offrir.

Le ciné bouvine, le 13 août, après la traditionnelle arrivée des juments et poulains, a été un succès, même si la fraîcheur exceptionnelle de ce soir a un peu écourté la soirée. Mais avant tout, 2014 a été marquée par la construction d'un magnifique mur de soutènement, réalisé par le chantier d'insertion du syndicat mixte des rives du Gardon : une belle réalisation par une équipe de salariés forts sympathiques.

Ce chantier a été financé en grande partie par les bénéfices de nos activités mais aussi avec la contribution logistique des services municipaux et grâce au bénévolat de Francis Fenoul avec son tracto-pelle.

Le travail ne manque pas pour ce « vallon aux milles murets », alors, « 10 € pour un vallon



toujours plus beau », devenez membre de l'association et pour cela nous vous invitons à notre traditionnel gâteau des Rois, le samedi 17 janvier à 16h à la salle communale.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2015 et espère vous retrouver nombreux à la prochaine fête du vallon.

Le président,
Roland Jonquet

Zumba et danse fitness

La danse latine alliée à l'activité cardio = ZUMBA !

Nouveauté cette année : le cours de danse fitness, toujours pour muscler son corps et s'amuser en musique. 1^{er} cours d'essai gratuit.



Cours de Zumba et danse fitness pour les grands et les petits à la salle polyvalente de Sernhac tous les jeudis de 17h30 à 21h00 et les mercredis à 19h30. Prof. Ingrid LLOPES.

Pour tout renseignement et inscription :

Ingrid 06 20 73 30 89

Samuela 06 08 90 67 78

L'association Dans'en forme vous



souhaite une excellente année 2015.

La présidente, Samuela MORO

L'Âge d'Or de Sernhac

Nous nous retrouvons tout au long de l'année les après-midis des mardis, pour de petits lotos, les jeudis, pour le concours de belote et bien sûr pour partager un bon goûter.

En juin, pour clôturer la saison, nous avons partagé un cochon de lait rôti à la broche, sur un lit de braise de souches de vignes, servi par Régine et Eric et offert par l'association aux assidus des mardis.

Nous sommes allés à la Jonquera et au Perthus en avril et en novembre.

Une fois par mois, les membres du conseil d'administration préparent un repas pour environ une



cinquantaine d'adhérents avec entrée, plat, fromage, dessert et boissons pour la modique somme

de 10 €.

L'année se terminera par le traditionnel goûter de Noël.

Les amis du Lac

L'association Les amis du Lac est maintenant bien connue des Sernhacoises et des Sernhacois avec les rencontres du lundi et son petit loto, son goûter qui apportent sourires et bonheur.

L'association ce sont aussi des repas, entre autre la délicieuse bouillabaisse préparée par le traiteur Jérémy Dubois et les autres repas préparés par les bénévoles.

Des sorties d'un jour, surtout cette merveilleuse petite croisière d'une journée sur le canal du Midi, les écluses de Fonserannes, excellent repas pris à bord de la péniche, pour ne rien gâcher un temps merveilleux, il nous reste de très bons souvenirs. Nous essaierons de recommencer pour une autre destination.

Sans oublier ses grands lotos avec ses corbeilles bien garnies.

Nous sommes là aussi pour partager l'amitié avec les adhérents.

À toutes celles et ceux qui souhaitent détente et



loisirs, bienvenue aux Amis du Lac.

L'Assemblée Générale suivie d'un repas de fête connaît tous les ans un réel succès.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité.

Toute l'équipe des Amis du Lac vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Brochet Remoulois

Une nouvelle saison commence avec de super projets “ table en pierre de vers, barbecues, escaliers pour des places plus confortables ”. Inutile de vous dire qu’on aura besoin de vous, Pêcheurs !

Quelques dates à retenir pour nos concours. Il n’y aura aucun perdant :

- le 15 mars 2015,
- le 7 juin,
- le 14 juillet,
- le 20 septembre,
- le 11 octobre.



L’assemblée générale se fera le 3^e samedi du mois de janvier 2015, on vous attend nombreux.

Tout le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d’année 2014.

Sernhac’Art

L’atelier Sernhac’Art poursuit sa progression. Deux nouveaux membres adultes ont rejoint l’association. Nous leurs souhaitons la bienvenue et un long parcours parmi nous.

Ce qui nous donne un effectif actuel de 12 adhérents adultes et 6 enfants.

Devant le succès du 5^e salon de cette année, nous continuerons l’aventure. **Notre 6^e salon se tiendra le 30 et le 31 mai 2015, à la salle polyvalente.**



Nous mettrons tout en œuvre pour que ce soit encore un moment fort de la culture à Sernhac. Toute l’équipe de SERNHAC’ART vous présente ses meilleurs vœux pour l’année 2015.

Le président,
Serge Roumejon



État civil

Au 20 novembre 2014

Naissances

À l'extérieur de la commune

- ✿ ZERBONE Tom Nicolas Gilbert né le 07 novembre 2014
- ✿ BOUSSATA Inès née le 25 septembre 2014
- ✿ ALBRAND Léana Julia née le 21 septembre 2014
- ✿ GAMET Kaïs né le 07 septembre 2014
- ✿ MOUSSAOUI Assia née le 08 août 2014
- ✿ FENOUL Lola née le 03 août 2014
- ✿ LUCAS Nolan Paul Martial né le 04 mai 2014
- ✿ PICOT Maëlys Estelle Ann née le 1^{er} mars 2014
- ✿ DAUDE GROSSEMBACHER Yoni né le 25 janvier 2014
- ✿ RUFFAT Eleanor née le 24 janvier 2014
- ✿ ZOULIF Naim né le 17 janvier 2014
- ✿ CARDONA Ethanaël Alain Franck Judicaël Bruno né le 06 janvier 2014

Sur la commune

- ✿ VISDELOUP Alix Chantal Françoise née le 26 juillet 2014



Mariages

- ♥ FAUCHER René Jean et OLIVIER Cécilia Dominique Claudine le 26 juillet 2014
- ♥ CZAJA Romain Benno et SIMI Rachel Marie le 28 juin 2014
- ♥ FAURE Nicolas Claude et TSESEMELI Caroline Angèle le 21 juin 2014
- ♥ DAUDE Marie Géraldine Christine et GROSSEMBACHER Stéphanie Anne-Lise le 07 juin 2014

Décès

- ✿ VARELA Jean-Paul décédée le 10 novembre 2014
- ✿ CABASSOLE Elise veuve COMBE décédée le 03 novembre 2014
- ✿ QUEREL Gérard décédé le 21 octobre 2014
- ✿ ARCIZET Paulette épouse SOULIER décédée le 28 octobre 2014
- ✿ COUSTON Pierre Charles veuf PERRILLIER décédé le 11 octobre 2014
- ✿ HAMDI Ouahida décédée le 17 août 2014
- ✿ PIALOT Alain décédé le 12 juillet 2014
- ✿ HENART Michel époux CHEVALLIER décédé le 08 juillet 2014
- ✿ PIALOT Lydie Jane Marie épouse PIALOT décédée le 28 mai 2014
- ✿ GUERIN Bernard Gilles décédé le 17 avril 2014
- ✿ CABASSOLE Roger décédé le 13 mars 2014
- ✿ TABOUL Henri décédé le 13 mars 2014
- ✿ KROUCH Fernande Henriette Marie Madeleine veuve GIRONDON décédée le 17 février 2014
- ✿ LAINE Yves Virgile François époux FABRE décédé le 14 février 2014
- ✿ PEREZ Lidia décédée le 05 février 2014
- ✿ VIDAL Emile Marcel veuf CARCELLER décédé le 1^{er} février 2014
- ✿ BONATO Cornelio époux BLANCH décédé le 19 janvier 2014
- ✿ MÜLLER Marguerite Rose décédée le 14 janvier 2014
- ✿ CHIRON Juanita Axèle Germaine veuve MERGER décédée le 07 janvier 2014